Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20190620-10a-DE Date de télétransmission : 28/06/2019 Date de réception préfecture : 28/06/2019

> Département de Meurthe et Moselle Arrondissement de Nancy Canton de Val de Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 20 juin 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le 20 juin 2019 à 20h30, à L'Espace Multi Services Intercommunal, sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président, après convocation légale adressée le 14 juin 2019. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

Présents			
Bouxières-aux-Dames	MME LOZINGUEZ - M. MACHADO - MME RASCAGNERES- GARCIA		
Champigneulles	M. DETHOU – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE		
Custines	M. JULIEN		
Faulx	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)		
Frouard	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – MME FOUET – MME ROTA – M. TRANCHINA		
Lay-St-Christophe	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART		
Liverdun	M. BERNARDO – MME GUENSER – M. HUET		
Malleloy	MME DOUGOUD		
Marbache	M. MAXANT		
Millery	M. BERGEROT		
Pompey	M. TROGRLIC – M. FALCETTA – M. KUHN		
Absents représentés			
Bouxières-aux-Dames	M. FLAMAND à M. MACHADO		
Champigneulles	M. FELICANI à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE		
Custines	MME HENRY à M. JULIEN		
Frouard	M. GRANDBASTIEN à MME FOUET		
Liverdun	M. DOSE à MME GUENSER		
Excusés			
Champigneulles	MME SCHWARZ		
Custines	M. VERY		
Liverdun	MME DILLMANN – M. KOCH		
Montenoy	M. POINT		
Pompey	MME GEOFFROY – MME VILLEMIN		
Saizerais	M. HALLIER		

N°10 – DB du 20/06/2019

Rapporteur : Monsieur le Président

Compte Administratif 2018 Budget Annexe Zone Artisanale de Saizerais

Au regard de la réglementation budgétaire, le Compte Administratif de l'année (N) doit être approuvé, avant le 1^{er} juillet de l'année (N+1), en conformité avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal.

Je vous propose donc d'examiner le Compte Administratif de l'exercice 2018 du Budget Annexe Zone Artisanale de Saizerais joint en annexe avec une présentation synthétique et résumée dans la balance générale ci-jointe.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

Accusé de réception en préfecture 054-245400601-20190620-10a-DE Date de télétransmission : 28/06/2019 Date de réception préfecture : 28/06/2019

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la Commission des Finances du 6 juin 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE le Compte Administratif du Budget Annexe Zone Artisanale de Saizerais 2018, conforme au Compte de Gestion 2018 du Trésorier Principal.

BUDGET ANNEXE Zone Artisanale de Saizerais Compte Administratif 2018 – Balance Générale			
Compto 7 tallillillillillillillillillillillillilli		En euros	
Fonctionnement	Prévus	Réalisés	
Dépenses	3 124 930,01	1 256 554,36	
Recettes	3 124 930,01	1 262 044,08	
Investissement			
Dépenses	3 085 647,01	1 207 339,00	
Recettes	3 085 647,01	1 232 981,72	
Résultats de l'exercice 2018			
Excédent de fonctionnement	234-24-24-24-24-24-24-24-24-24-24-24-24-24	5 489,72	
Excédent d'Investissement		25 642,72	
Résultats de clôture 2018			
Excédent de fonctionnement		+353 356,46	
Déficit d'Investissement		-1 852 665,29	

Le Président a quitté la salle de séance, sous la Présidence du Doyen d'Age

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président

Laurent TROGRLIC